

## Communiqué de presse

### **La cité hospitalière compte deux nouveaux auditoires pour former davantage de professionnels de la santé**

**Après plus de deux ans de construction, le Conseil d'Etat a inauguré les deux auditoires situés en sous-sol de l'ancienne policlinique médicale de Lausanne et destinés notamment à la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL. Nés d'un concept architectural audacieux et résultat d'un véritable tour de force technique, ces deux auditoires de grande capacité participent au développement des infrastructures du CHUV et de l'UNIL afin de répondre à l'évolution démographique et à la nécessité d'accroître la capacité des filières de formation.**

Dans le canton de Vaud, la lutte contre la pénurie actuelle de médecins est un objectif prioritaire qui figure au Programme de législature du Conseil d'Etat comme dans les Plans stratégiques de l'UNIL et du CHUV. L'une des mesures adoptées prévoit d'augmenter de 160 à 245 le nombre annuel de diplômés d'ici 2023. Cette croissance de plus de 50% implique une adaptation rapide des ressources de formation, et des infrastructures d'enseignement théorique en particulier.

Parmi d'autres projets d'extension sur le campus du Bugnon, les départements concernés ont décidé en 2013 de créer deux auditoires de grande capacité destinés à la Faculté de biologie et de médecine (FBM) de l'UNIL. En bordure ouest de ce périmètre densément bâti, les architectes Galletti et Matter ont conçu une solution originale et audacieuse au sous-sol de l'ancienne policlinique médicale de Lausanne, occupée par la Haute école de santé Vaud (HESAV).

Les deux auditoires de 250 places chacun ont été réalisés de manière superposée, sous la cour intérieure du bâtiment. Le concept de «caverne minérale» au cœur de la molasse a nécessité de spectaculaires et délicats travaux d'excavation et mis en œuvre de surprenantes structures onduyantes de béton brut côtoyant la roche vive. L'interaction permanente des formes et des textures permet de répondre aux exigences phoniques. Seule partie visible de l'extérieur, un grand vitrage aménagé au pied de la falaise du Bugnon éclaire les foyers attenants aux auditoires.

Déjà en charge des récents travaux de rénovation de l'immeuble César-Roux 19, le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) a piloté les travaux en partenariat avec la Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV. Le coût total de cette réalisation atteint 10,15 millions de francs, dont 7,88 millions à la charge de l'Etat et 2,27 millions de subvention fédérale.

Les deux nouvelles salles ont ouvert leurs portes en début d'année. Situées près des autres auditoires utilisés par la Faculté, elles limitent les déplacements et optimisent l'occupation des différents sites. En outre, la proximité immédiate de HESAV favorise les collaborations interinstitutionnelles et permet un gain d'efficacité dans l'utilisation commune des installations.

Le président du Conseil d'Etat Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, et Pascal Broulis, chef du DFIRE en charge des constructions, ainsi que les directions de l'UNIL et du CHUV ont inauguré ce matin les deux auditoires. Les responsables ont salué l'esprit de collaboration transversale, le caractère technique innovant et les qualités architecturales qui ont prévalu tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre de cet ouvrage hors normes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mars 2017

**Renseignements complémentaires: Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, chef du DSAS, 021 316 50 01; Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, 021 316 30 01; Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE, 021 316 20 01; Emmanuel Ventura, architecte cantonal, 079 332 40 00; Catherine Borghini Polier, directrice des constructions, ingénierie, technique et sécurité du CHUV, 079 556 57 98; Giorgio Zanetti, vice-recteur de l'Université de Lausanne, 079 897 30 14**